

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Décembre 2022

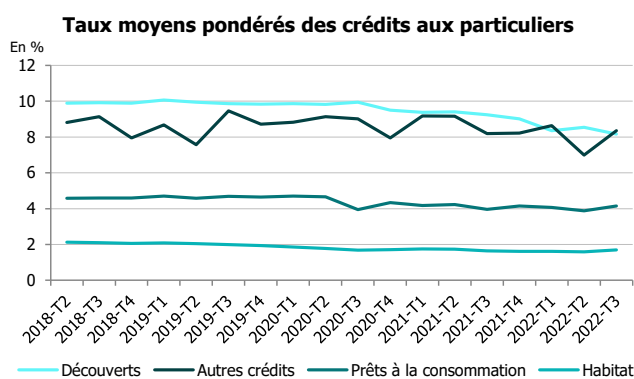
TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

3^e TRIMESTRE 2022

LES TAUX MOYENS DES CRÉDITS À L'HABITAT ET À LA CONSOMMATION REMONTENT

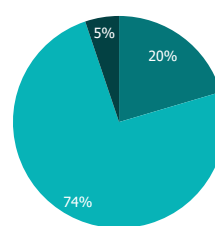
- Au 3^e trimestre 2022 l'IEOM a procédé, comme la plupart des autres banques centrales, au resserrement de sa politique monétaire dans un contexte de forte remontée de l'inflation. **Ces hausses des taux directeurs se répercutent sur les taux des crédits accordés aux particuliers en Nouvelle-Calédonie.**
- Le taux moyen des **crédits à l'habitat** augmente à 1,70 % (+11 pdb sur 3 mois). Celui de la Polynésie française s'accroît plus faiblement (+2 pdb à 1,84%), tandis qu'il progresse davantage pour la France entière (+26 pdb) pour atteindre 1,45 %. En Nouvelle-Calédonie, le montant moyen d'emprunt pour ce type de prêt atteint 27,2 millions XPF au 3^e trimestre 2022, en hausse de 1,4 million XPF par rapport à la même période en 2021.
- Le taux moyen des **prêts à la consommation** (4,14 %) progresse également en Nouvelle-Calédonie (+26 pdb sur trois mois). Sur ce troisième trimestre 2022, le taux moyen polynésien croît également, tandis que celui de la France entière (3,85%) poursuit sa remontée depuis le point bas atteint au 3^e trimestre 2021 (+16 pdb sur trois mois et +41 pdb sur un an).
- Au 3^e trimestre 2022, le taux moyen des **découverts** en Nouvelle-Calédonie se contracte en rythme trimestriel comme annuel (respectivement de -38 pdb et -108 pdb) atteignant un point bas à 8,16 %. En France et en Polynésie française, ce même taux est également orienté à la baisse sur le trimestre.

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Source : IEOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers
(sur un an, hors découverts)



■ Prêts à la consommation ■ Habitat ■ Autres crédits

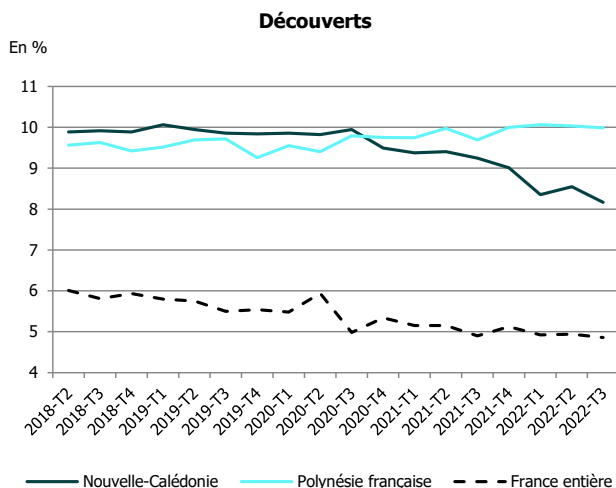
Source : IEOM

Taux moyen débiteurs en %		2021-T2	2021-T3	2021-T4	2022-T1	2022-T2	2022-T3	Variations	
								1 trim	1 an
Nouvelle-Calédonie	Découverts	9,40	9,24	9,01	8,35	8,54	8,16	-38 pdb	-108 pdb
	Prêts à la consommation	4,23	3,96	4,15	4,07	3,88	4,14	26 pdb	18 pdb
	Habitat	1,73	1,64	1,61	1,61	1,59	1,70	11 pdb	6 pdb
	Autres crédits*	9,15	8,19	8,22	8,64	6,99	8,35	136 pdb	16 pdb
France entière	Découverts	5,15	4,90	5,12	4,92	4,94	4,86	-8 pdb	-4 pdb
	Prêts à la consommation	3,56	3,44	3,51	3,61	3,69	3,85	16 pdb	41 pdb
	Habitat	1,15	1,12	1,13	1,12	1,19	1,45	26 pdb	33 pdb

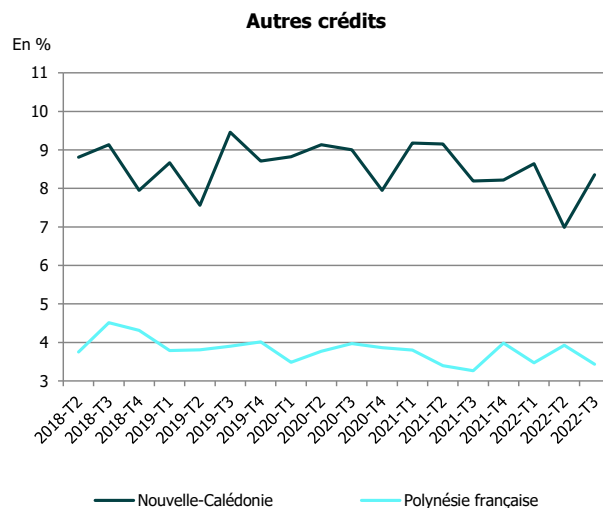
*Donnée non disponible pour la France entière

Sources : IEOM, Banque de France

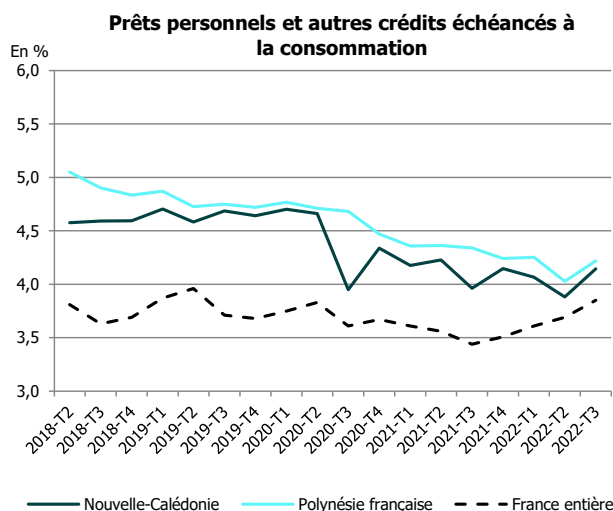
ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE



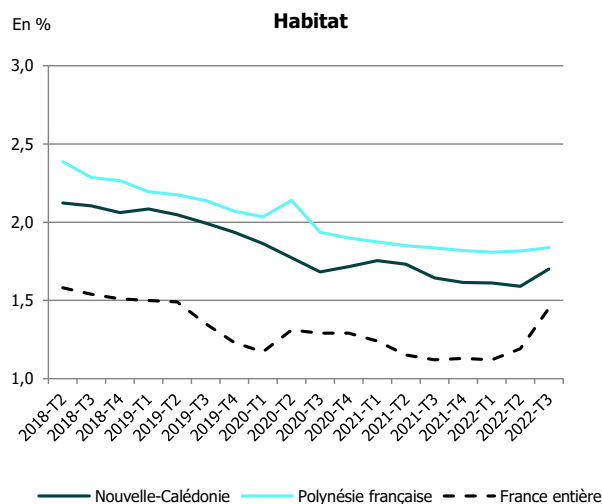
Sources : IEOM, Banque de France



Sources : IEOM, Banque de France



Sources : IEOM, Banque de France



Sources : IEOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements de crédit et sociétés de financement ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Nouvelle-Calédonie exploite une base exhaustive d'environ 87 200 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du 3^e trimestre 2022.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.